

OPERATION : Inventaire des dysfonctionnements et proposition d'interventions + complément d'étude pour la rivière Scheulte dans la traversée du village de Mervelier

PAYS : Suisse

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Mervelier

LIEU : Mervelier (JU)

Problématique

La commune de Mervelier a fait réaliser cette étude sur la base d'observation de problèmes d'érosion de berges. L'inventaire des dysfonctionnements a permis de dresser une cartographie très précise de tous les problèmes sécuritaires et environnementaux constatés sur la Scheulte sur le secteur d'étude.

Des fiches de mesures pour les problématiques générales et ponctuelles ont été élaborées pour chaque cas avec estimation des coûts.

Par la suite, une étude complémentaire a été lancée afin de planifier un cadre organisationnel et financier pour l'ensemble des opérations touchant le secteur d'étude.

Description des prestations

Phase 1 : inventaire des dysfonctionnements

- Parcours du secteur d'étude.
- Inventaire et cartographie des dysfonctionnements.
- Attribution d'un ordre de priorité à chaque cas.
- Elaboration de fiches techniques pour les problématiques générales et ponctuelles avec proposition d'interventions.
- Estimation des coûts d'intervention et d'entretien.

Phase 2 : complément d'étude

- Catégorisation des mesures par type (entretien courant, maintenance d'ouvrage et mise en conformité d'installation).
- Etablissement d'un modèle de financement assurant durablement l'entretien des cours d'eau.
- Proposition d'un programme d'intervention pour une période de 6 ans.
- Etablissement d'un modèle d'organisation communale pour les prises en charge de l'entretien des cours d'eau.
- Etablissement d'un cahier des charges et d'un budget pour une étude similaire sur l'ensemble des cours d'eau communaux.
- Séance de coordination avec les autorités communales.

Exécution de l'étude

Phase 1 : automne 2007 à février 2008

Phase 2 : en cours

Figure 1. Exemple de fiche de problématique générale élaborée.

Figure 2. Exemple de fiche de problématique ponctuelle élaborée.

G		INVENTAIRE DES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA SCHEULTE SUR LA COMMUNE DE MERVELIER - SECTEUR VILLAGE	
PROTECTIONS DE BERGE INSTABLES MAIS SANS ENJEU MAJEUR			
XXXX		AMENAGEMENT COMPLEXE/LOURD	FACULTAIRE
			
Transition enrochement-murmal éalisée	Ancien enrochement détruit. La stabilité de la berge peut être assurée par un entretien de la végétation. Les blocs devaient être évacués du lit	Mur en enrochement d'établis mais non effeuillé	
DESCRIPTION DE LA PROBLEMATIQUE			
Sur le linéaire concerné, de très nombreuses portions de berges sont artificialisées par des protections (de pied) de berge. Les techniques les plus fréquentes sont les enrochements ainsi que les murs de protection. Ces cas identifiés sur le plan sont des enrochements ou des murs qui sont relativement instables ou en partie détruits. Ces cas ne nécessitent en principe pas d'intervention car ils ne mettent pas d'infrastructures en danger. Les causes de la déstabilisation de ces protections sont multiples : - ancienneté de l'ouvrage; - mauvais état de l'ouvrage; - mauvaise transition entre deux techniques de protection de berge.			
PROPOSITION D'INTERVENTION(S)			
Trois possibilités selon volonté du propriétaire : - aucune intervention (avec évacuation des ouvrages détruits); - réfection de l'ouvrage; - stabilisation par des techniques végétales ou mixtes (voir aménagement type A-B).			

Figure 1

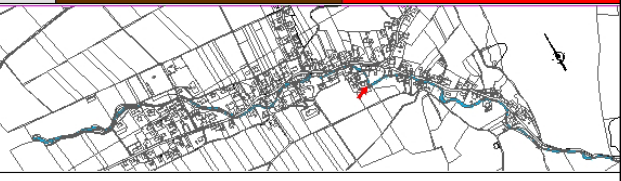


P		INVENTAIRE DES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA SCHEULTE SUR LA COMMUNE DE MERVELIER - SECTEUR VILLAGE	
7		AMENAGEMENT COMPLEXE/LOURD	URGENT
			
N° parcelle : 469, 470, 75, 3 Berge : gauche Linéaire : ~ 30 m			
			
DESCRIPTION DU DYSFONCTIONNEMENT			
- Protection de berge en enrochements instable. - Bâtements à proximité.			
SOLUTION ENVISAGEABLE			
Réfection des enrochements : - déviation temporaire de l'eau; - démontage des enrochements existants; - aménagement de deux seuils pour stabiliser le profil en long; - reconstruction des enrochements. (voir aménagement type D pour les seuils)			
ESTIMATION DES COÛTS			
Travaux : Fr. 10'000,00 Honoraires ingénieur : Fr. 3'000,00			

Figure 2